

COMMUNE D'OSTHOUSE

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 janvier 2024

sous la présidence de Monsieur Christophe BREYSACH, Maire,

Nombre de conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 14

Conseillers présents : 12

Procuration : 1

Monsieur WILLER absent

Monsieur MALEVERGNE donne procuration à Monsieur BREYSACH Christophe

Secrétaire de séance : Madame Angèle MULLER

Auditeurs : 0

Date de la convocation : 11 janvier 2024

3. CREATION CITY STADE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans sa séance du 19 décembre 2023, le Conseil Municipal a décidé de réaliser un city stade pour un montant estimé à 70.786,50€ TTC (58.988,75€ H.T) en retenant les sociétés Spiess et Casal Sport.

Dépenses	Montant HT	Ressources	Montant HT	%
Création d'un City Stade	58.988,75	Etat : fonds 5000 équipements	49.550,55€	70%
		Région	5898,88€	10%
		Autofinancement	15.337,07€	20%
		Total	58.988,75€	

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de créer un city stade,

Retient la société Spiess et Casal Sport pour les travaux pour un montant de 58.988,75€ HT

Approuve le plan de financement prévisionnel

Autorise le maire à demander les subventions à l'Etat et à la Région Grand Est

Autorise le maire à signer tout document si afférent

A l'unanimité des membres présents

Osthouse, le 19 janvier 2024

La secrétaire de séance,
Angèle MULLER

Le Maire,
Christophe BREYSACH